L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 16 NOVEMBRE 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE

Journal quotidien, une année d'avance.......$12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance,..........$5

L'abonné ne pourra cesser sa souscription sans donner avis par écrit une semaine avant l'expiration.

ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, paieront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Le privilége des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

POUR LES ATTAKAPAS (Par la Mer)—Le superbe bateau à vapeur MARIA BURT, neuf et fortement construit, capitaine Johnson, reçoit du fret au bout de la rue Conti et partira AUJOURD'HUI à quatre heures P. M. pour [illegible]. Il prendra du fret et des passagers pour St Ma[illegible], Franklin, Centreville, la Nouvelle-Iberie, Patter[illegible], [illegible] Prevost, la Baie Berwick et tous les [illegible] sur la route. Pour plus amples informations s'adresser à JOHN HALL, No. 1, Front Levee.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Paquebot pour la Balize et la Pointe à la Hache.—Le bateau à vapeur SULTAN, fin marcheur, capt. Joe Maher, [illegible] tous les Samedis matin, à 10 h. [illegible]

POUR LA POINTE A LA HACHE.—Ce même bateau [illegible] les Mercredis et Vendredis à [illegible] A. M. [illegible]
J. F. FERCIER & Co.
No. 1, Vieille Levee.

POUR PLAQUEMINES ET LA COTE.—Le vapeur JUDGE MCLEAN, capitaine M. W. Hacke, [illegible]
A. B. REIN.
No. 1, Front Levee.

PAQUEBOT DE L'ATCHAFALAYA.—Le vapeur ST LANDRY, [illegible]
J. H. MORRISON & Co.

[illegible]

POUR LA BALIZE.—Le paquebot à vapeur MUSIC, [illegible] Martin, réparé à neuf, [illegible]

POUR LA POINTE A LA HACHE. [illegible]
A LAROSE & Co.

Paquebot de la Côte et de Lafourche.—Le bateau à vapeur neuf ELISKA, capt J. G. Landry, commencera [illegible] Baton Rouge tous les Mercredis [illegible] la Nlle-Orléans [illegible] à son retour il quittera [illegible]
BRAUD & LANDRY

PAQUEBOT REGULIER pour Vicksburg et Natchez. Le vapeur MAGNOLIA [illegible]
FRED'K SHUTE, agent
41, Canal

POUR LA HAVANE.—[illegible] CATHERINE, [illegible]
JOHN ALEXANDER.
28, Commune.

[illegible]

POUR NEW-YORK (Ligne de l'Union). [illegible]
J. W. STANTON & Co.

POUR NEW-YORK. [illegible]
JAS E WOODRUFF, 60 Camp.

POUR NEW-YORK. Le navire [illegible] capitaine Sears, [illegible]
JAS E WOODRUFF, 60, Camp.

POUR BRASOS ST-IAGO. [illegible] MARY GOULD [illegible]
A LAROSE & Co.

POUR LA HAVANE. [illegible] CATHERINE [illegible]
[illegible] 36 Vieille Levee.

POUR LIVERPOOL.—Le navire A. 1 [illegible]
JENKINS & TIGLER,
95, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier [illegible] capitaine Sprague, [illegible]
JENKINS & TIGLER.
95, rue de la Commune.

POUR MARSEILLES.—La barque A 1 [illegible]
L. H. GALE, 93, Commune.

POUR BELFAST.—Passage seulement. [illegible] JANE ROSS, capitaine [illegible]
JENKINS & TIGLER,
95, Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire SOUTH CAROLINA, capitaine Chs. Piven, [illegible]
JENKINS & TIGLER
95, Commune.

POUR ANVERS.—Le navire CLINTON [illegible]
JENKINS & TIGLER 95, Commune.

POUR BORDEAUX.—Le navire RO[illegible] capitaine Parsons, [illegible]
JENKINS & TIGLER.
95 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier A. 1 JUDAH TOURO, capitaine Nocker, [illegible]
JENKINS & TIGLER.
No 95, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier LIVERPOOL, capitaine M [illegible], partira [illegible]
L. H. GALE,
93, Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire paquebot [illegible] TAGLIONI, capitaine G. [illegible]
JENKINS & TIGLER,
95, Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier [illegible] WALDRON, capitaine [illegible] de 1000 balles de coton pour compléter [illegible]
JENKINS & TIGLER,
95, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire SUN [illegible] capitaine Wilson, [illegible]
LEVI H. GALE,
93, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire [illegible] SHEPHERD, capitaine Marex, [illegible]
JENKINS & TIGLER, 95, Commune.

[illegible]

POUR MARSEILLE.—Le navire français de [illegible] MONTREDON, capitaine Taurel, [illegible]
AUG. MOLIER,
90, St. Louis.

POUR LIVERPOOL.—Le navire ME[illegible] capitaine Bay [illegible]
L. H GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier CLINTON, capt. Smith, partira sous peu. [illegible]
L H GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE.—Le beau navire de 1ère classe NARRAGANSETT, [illegible]
PIERRE POUTZ,
rue de la Douane.

A FRETER pour un des ports de la Méditerranée, le brick fin voilier A. 1, BARON PASCOLINI, capitaine Paglisi, [illegible]
REYNAUD, CUCULLU & Co.
24 rue Toulouse.

COGNAC Pellevoisin.—En demi, quarts [illegible] pipes, 4ème preuve, et 1ère preuve de 1818 et de 1825. Vieux Cognac, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD.
99, rue de la Douane.

WILLIAM DAVIDSON & Co., agens et Négocians commissionnaires, No. 81, rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

ON a besoin de plusieurs ouvrières modistes auxquelles on donnera de bons gages. S'adresser au bureau de l'Abeille.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 16 NOVEMBRE 1846.

ARRIVÉE DU BRITANNIA.

☞ Les éditeurs du *Commercial Times* ont reçu hier la correspondance suivante :

PHILADELPHIE, 7 novembre, à huit heures et demie du soir.

Messieurs,—Le *Britannia* est arrivé à Boston ce matin à 5 heures. Les fils de fer télégraphiques ayant été rompus (probablement avec intention d'interrompre la correspondance), les nouvelles ont été transmises à New-York par un exprès, et de là nous sont parvenues télégraphiquement.

Il y a eu une hausse dans les prix du coton et des grains. A Liverpool le coton orléans *fair and good* valait 6½ à 6¾ d.; le Mobile *fair* 6 d. Le marché était actif et s'améliorait. La farine à l'entrepôt valait à Londres 34 à 36 s.; et à l'acquitté 38 s. 6 d. à 39 s. 6 d; le maïs 52 s. à 56 s. le quarter.

On n'avait pas encore pu parvenir à remettre à flot le *Great-Britain*, qui avait douze pieds d'eau dans la cale. Cependant on conservait l'espoir de pouvoir le relever.

☞ Si par hazard les nouvelles du *Britannia* arrivent aujourd'hui de bon matin, et qu'elles aient quelque importance, nous donnerons un *extra* que l'on trouvera à nos deux bureaux.

Voici ce que l'on annonçait de Boston, avant l'arrivée du *Britannia* :

Les spéculateurs ayant l'intention de couper les fils télégraphiques aussitôt que le steamer sera en vue, ont disposé deux exprès, l'un qui doit aller par Springfield et l'autre par Norwich. On dit aussi qu'un troisième exprès sera expédié pour la presse de New-York, si les spéculateurs réussissent à couper les fils.

Deux meetings ont lieu ce soir pour se préparer aux élections de lundi prochain. L'un whig, se tient à Tammany Hall et Daniel Webster doit y parler.—L'autre, démocrate, se tient à l'ancien Museum, et MM. Hallet, Bolles, Banks et autres orateurs y parlent. Les deux meetings seront nombreux.

ELECTIONS DE NOVEMBRE.

NEW-YORK.

La malle d'hier nous a apporté des retours presque complets de l'ETAT EMPIRE. Ils présentent les résultats les plus glorieux et les plus satisfaisans. New-York a suivi l'exemple de la Pennsylvanie; il frappe de la plus éclatante réprobation le *Free Trade*, la Sous-Trésorerie et l'Administration elle-même. La lutte a été vigoureuse et la victoire des whigs est complète.

GOUVERNEUR.—Le relevé des majorités dans tous les comtés de l'Etat a été fait avec [illegible] que très probablement les chiffres officiels y signaleront peu d'erreurs. Trente-sept comtés donnent à JOHN YOUNG une majorité de 25,255; vingt-et-un donnent à SILAS WRIGHT 14,794; ce qui laisse au candidat whig une majorité nette de 10,561 voix. M. YOUNG est donc décidément gouverneur de l'Etat de New-York.

La question ne parait pas décidée à propos du lieutenant gouverneur: la lutte entre GARDINER et FISH a été très serrée. Le candidat locofoco a obtenu dans le comté d'Albany et dans les comtés adjacents; mais le candidat whig a un grand avantage dans d'autres parties de l'Etat. Toutefois il est probable que GARDINER est élu.

MEMBRES DU CONGRES.—Sur la délégation congressionnelle qui se compose de trente-quatre membres, les whigs en comptent vingt-trois et les locofocos dix; un membre est douteux; c'est celui du 19e district; toutefois on assure que le représentant élu est whig. Nous donnons dans notre partie anglaise le nom des élus et l'indication de leur foi politique. On remarquera que les whigs ont gagné quatorze membres du Congrès; un pareil résultat est inoui.

LEGISLATURE.—L'assemblée générale sera probablement whig. Le Sénat se compose de 32 membres, sur lesquels huit seulement ont été élus cette année, ce corps se renouvelant par quart. Les vingt-quatre Sénateurs qui gardent leur siége présentent 98 locofocos, 5 whigs et 1 natif; les whigs ont cinq ou six des huit qui entrent; ce qui laissera aux locofocos une majorité de dix ou douze. On ne pouvait faire mieux. Quant à la Chambre, elle comptait 52 whigs et 76 locofocos, jusqu'à présent les whigs ont élu 65 membres, les locofocos 40, et les Anti-Rentiers 10, dont la moitié sont probablement whigs. Ils est fort probable que la majorité des whigs dans la Chambre sera de 16 voix, ce qui leur assurerait l'avantage au scrutin réuni.

CONSTITUTION.—On ne sait pas encore positivement quel est le sort de la nouvelle Constitution. La ville de New-York a donné 18,000 voix de majorité contre cette charte, ce qui sera d'un grand poids dans la balance. La proposition d'accorder le droit de suffrage aux gens de couleur a été repoussée par une immense majorité. Les deux partis semblent s'être unis pour pousser une pareille anomalie.

COMMISSAIRE DU CANAL.—Il est probable qu'un whig et un locofoco sont élus commissaires du Canal; mais on ne le sait pas encore positivement.

Les faits acquis sont les suivants: 1o. JOHN YOUNG candidat whig au poste de gouverneur, est élu par plus de DIX MILLE VOIX DE MAJORITÉ; 2o. la délégation Congressionnelle est whig par une forte majorité; 3o. la Chambre des Représentans d'Etat est également whig.

NEW-JERSEY.

Cet Etat est, comme nous l'avons déjà dit, foncièrement whig. Des cinq membres du Congrès UN SEUL est locofoco, et encore n'a-t-il été ré-élu qu'à une majorité considérablement réduite. La majorité des whigs à la législature n'était l'an dernier que de 8 voix; elle sera cette année de 38! La majorité populaire est de trois à quatre mille voix.

MICHIGAN.

Nous avons depuis longtems abandonné cet Etat aux locofocos, et nous croyons qu'il leur restera encore fidèle cette année. Pourtant les premiers retours reçus par la voie de New-York, sembleraient indiquer des gains fort décisifs. Est-ce que là encore la fortune voudrait démentir nos prévisions? Nous verrons.

L'EVENTAIL.—Le premier numéro de ce journal n'a pu paraître hier; un retard, éprouvé par le graveur, a contraint, bien à regret ses Rédacteurs, à en ajourner la publication à dimanche prochain. Nous croyons que le public ne perdra rien pour attendre. MM. Siret, Souterre et Canonge sont gens à mettre fort à profit le délai que leur impose le graveur. Nous avons pour notre part à l'avance la meilleure opinion du journal qu'ils vont nous donner. M. PLACIDE CANONGE a déjà fait ses preuves dans la carrière du journalisme, et les autres travaux auxquels il s'est livré depuis, auront eu pour effet de développer son talent. M. G. SOUTERRE était naguères à Baton-Rouge l'éditeur d'une publication sérieuse qui ne manquait point de valeur; il passe maintenant de l'*utile* à l'*agréable*; et nous croyons qu'il ne réussira pas moins bien. Quant à M. L. SIRET, il a été notre collaborateur pendant tout un hiver, et l'on a plus d'une fois remarqué la finesse et l'élégance de ses articles. Dernièrement encore nous étions à même de publier quelques réflexions, pleines de goût, de mesure et de piquant, suggérées par une grande querelle littéraire, au moment même où la *Revue Louisianaise* présentait à ses lecteurs une charmante fantaisie poëtique qui a conquis le suffrage de tous les connaisseurs. Nous avons éprouvé un bien vif regret de perdre un aide aussi précieux que M. Siret. Nous espérons que son talent, plus à l'aise dans un journal essentiellement littéraire, agrandira promptement le cercle déjà nombreux de ses appréciateurs. La variété du ton et du style sera l'une des qualités essentielles de l'*Eventail*, et donnera à ce petit journal un attrait que n'ont pas eu ses devanciers qui n'étaient pour la plupart que l'œuvre d'un seul homme. Or, le journal est essentiellement une œuvre collective, et si elle doit être réalisée par tel nom, c'est assurément par des écrivains connus ceux qui fondent l'*Eventail*.

REVUE LOUISIANAISE.—Depuis quelque temps ce recueil est essentiellement heureux dans les emprunts qu'il fait aux publications Européennes. On y remarque surtout d'excellentes esquisses sur les mœurs de quelques unes des provinces du Mexique. Maintenant que l'hiver arrive, la Revue compte donner plus de développement à sa rédaction particulière et nous sommes convaincus que ses lecteurs lui en sauront un véritable gré. On ne saurait trop encourager une publication qui tient aussi bien ses promesses.

Chronique Locale.

CONSEIL GÉNÉRAL.—Le Conseil Général s'est réuni [illegible]

M. Wilder, [illegible]

[illegible]

M. Palfrey s'oppose à [illegible]

M. Holland [illegible]

[illegible]

Le même membre présente une résolution qui fixe le salaire du gardien des cours et enjoint au [illegible] des water-works de fournir de [illegible] dites cours, conformément aux termes de [illegible].—Cette résolution est référée au comité de finances.

Le Conseil s'occupe ensuite de l'ordonnance de M. Palfrey concernant le poids du pain. Les différentes sections sont débattues une à une, et donnent lieu à une vive discussion. Deux membres se permettant des personnalités le président se couvre et déclare que la séance est suspendue.—L'ordre se rétablit quelques instants après, et l'ordonnance de M. Palfrey, mise aux voix, est adoptée par 6 contre 3.

M. Wilder propose d'en amender le titre de cette façon: "ordonnance pour créer un monopole et propager la circulation des monnaies en cuivre à la Nlle-Orléans."—Cet amendement est repoussé.

A 11 heures du soir, le Conseil s'ajourne.

BARQUE COOSA.—L'instruction commencée il y a quelques jours au sujet de la barque Coosa, s'est terminée samedi matin. M. Simonds, le commissaire des prises, a déjà transmis à l'avocat de district des Etats-Unis une copie scellée et cachetée des dépositions, et il a en même temps donné l'ordre au marshall de se transporter à bord du Coosa et de vérifier la nature du chargement. Les témoignages resteront secrets jusqu'à ce qu'ils soient produits par devant la Cour de District des Etats Unis, laquelle est maintenant saisie de l'affaire et en prendra probablement connaissance dans deux ou trois semaines.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—Samedi.—George Rosban a été jugé pour vol et trouvé coupable.—Le jury l'a néanmoins recommandé à la clémence de la Cour. George Hannah et Mary Johnson, prévenus de vol, et Samuel Watts, de faux, ont assisté à la lecture de leur acte d'accusation et se sont déclarés innocens. Des mandats d'amener ont été décrétés contre plusieurs jurés qui s'étaient abstenus de paraître en cour. Le juge McHenry parait décidé à mettre à exécution la loi qui frappe d'une amende le juré ou le témoin qui ne répond pas à l'appel de son nom.

Abraham Carlisle a été conduit samedi en présence du recorder Genois sous l'inculpation d'avoir transporté hors de l'Etat un esclave sur lequel M. Sewel L. Taylor avait une hypothèque. L'instruction de cette affaire aura lieu prochainement.

ENQUETE.—Le coroner Spedden a pratiqué samedi une levée de corps au numéro 6, rue Poydras. Une personne nommée James Jay venait d'y mourir subitement. Le verdict du jury d'enquête a été celui-ci: "mort de pneumonie."

AFFAIRE D'ESCROQUERIE.—Le recorder Baldwin s'est occupé samedi de la plainte en escroquerie portée par M. Wheater, ex-collecteur des taxes sur drays et voitures dans la 2nde Municipalité, contre son ex-député M. Dunn. Le plaignant lui-même et deux autres témoins ont été entendus, puis la suite de l'instruction a été renvoyée à jeudi prochain. MM. Hunt et Michel comparaissaient pour l'accusation; et MM. Larue et C. R. Johnson, comme conseils de l'accusé.

ACCIDENT CAUSÉ PAR L'IVRESSE.—Un Allemand, dont le nom nous est inconnu, est tombé hier matin à l'intersection des rues St.-Pierre et Royale, sur une de ces pierres à angles tranchans qui bordent les ruisseaux de la ville, et s'est fait à la tête une si profonde blessure, qu'il a été relevé baigné de sang. Il a été transporté chez lui dans un état fort alarmant. Il était, au moment de l'accident, complètement ivre, et c'est après avoir décrit maints zig-zags qu'il est venu choir malencontreusement au coin d'une rue. Nous finirons par croire, à l'encontre du proverbe, qu'il n'y a pas de Dieu pour les ivrognes.

UN BON PROPHETE.—La *Revue Démocratique* du mois de novembre donne une biographie et un portrait de Silas Wright; et elle écrit dans le cours de l'article qu'elle consacre au gouverneur actuel de N. York:

"Avant qu'un autre numéro de cette Revue ait paru, le peuple de l'Etat de New-York aura ré-élu M. Silas Wright au plus haut poste dont il puisse disposer."

Le numéro de la Revue paraissait l'avant veille du jour où le peuple rejetait M. Silas Wright par dix mille voix de majorité. Ce que c'est que de nous.

NEW-YORK.—On lit dans le *France-Américain* du 6 courant:

"SECOND CONCERT DE HENRI HERZ.—Jamais nous n'avons vu la salle du Tabernacle plus pleine qu'hier au soir. Henri Herz s'est surpassé, et Rapetti que nous connaissions déjà si avantageusement comme chef d'orchestre, nous a donné un échantillon de son beau talent comme violoniste. Un incident a, quelques instans, mis le comble à l'enthousiasme des spectateurs; une personne du parterre, ne pouvant maîtriser son admiration, s'est adressée directement à Henri Herz en s'écriant à deux reprises différentes: Honneur au talent! honneur à la modestie! Il y avait, dans ces paroles, tout à la fois une louange bien méritée pour le héros de la soirée, et un sarcasme amer contre un pianiste-tambour de notre connaissance."

Le *Courrier des Etats-Unis* donne des détails bien plus complets encore sur ce second concert, puis ajoute:

"Le troisième concert de ce grand artiste aura lieu mardi prochain, et il offrira un attrait plus grand encore que les précédents. Henri Herz s'est assuré pour cette soirée non seulement le concours de Mme Pico et de miss Northall, mais encore celui des *onze pianistes* les plus renommés de New-York qui exécuteront *avec lui une symphonie sur huit pianos à la fois*. Si les murs du Tabernacle n'étaient pas plus solides que ceux de Jérico, ils crouleraient à coup sûr sous le tonnerre harmonique de cette artillerie musicale.

SIVORI A BOSTON.—Le succès de Sivori a été complet, immense à Boston. Tous les journaux, sans exception, rendent hommage à son magnifique talent. Le *Transcript* l'appelle le *petit* artiste à la *grande* âme (little man wit a great soul), et déclare sur la foi de juges experts, que c'est le plus grand violoniste *qui ait encore été entendu* dans la capitale du Massachusetts.

L'EMPRUNT.—On lit dans le *Journal du Commerce* de New-York du 7 courant:

"On a envoyé d'ici à Washington diverses souscriptions qui s'élèvent à environ un million de piastres, peut-être plus; et l'emprunt semble devoir éprouver un meilleur accueil qu'on ne le croyait, il y a quelques jours. Les banques ne se sont pas entendues pour ne point en prendre, ainsi que plusieurs journaux l'avaient affirmé. Elles en prendront si elles trouvent quelque avantage à le faire. On avait dit, que le versement de l'emprunt serait probablement demandé en espèces, et l'on assurait que les banques ne voudraient pas se soumettre à cette condition; certains officiers de banque s'étaient même exprimé dans ce sens. Nous avons entendu d'autres officiers de banque déclarer que ce ne serait point un obstacle. On paraît désirer généralement que l'emprunt puisse être soumissionné par nos banques et nos capitalistes. Il serait malheureux que le gouvernement ne pût pas trouver ici de l'argent à six pour cent. Mais chacun a besoin de veiller à ses intérêts."

NORFOLK.—Un véritable déluge est venu fondre sur cette ville et les environs dans les journées du 5 et 6 courant. Des bâtiments qui avaient mis en mer ont été obligés de rentrer au port; d'autres n'ont pu partir à cause du mauvais temps. La pluie a tombé pendant quarante-huit heures sans la moindre interruption. Les débarcadères et les celliers ont été complètement inondés.

Espagne.

Le navire *Gaston*, venant de Marseille, a relâché à Gibraltar, et il a apporté à New-York des nouvelles de cette ville qu'il a quitté le 10 novembre, c'est-à-dire, le jour même où devait se célébrer à Madrid le double mariage de la reine d'Espagne et de sa sœur. On entendait en effet le canon d'Algésiras qui célébrait ce grand événement, et ce bruit avivait encore le dépit de la population anglaise de Gibraltar, qui témoignait une grande animosité contre les Français. Elle comptait, du reste, que la guerre serait déclarée aussitôt après la célébration des mariages, et la flotte anglaise qui avait quitté Gibraltar le 6, pour se rendre devant Cadix, devait, disait-on, y prendre M. Bulwer qui avait quitté Madrid. Cette croyance se fondait surtout sur ce que des dépêches arrivées d'Angleterre le 7 avaient été sur le-champ envoyées à l'amiral par un des steamers de la station, et cet empressement faisait prêter un caractère belliqueux aux instructions qu'elles pouvaient contenir.

"Telle n'est pas notre opinion, dit le *Courrier des Etats-Unis* avec lequel nous sommes parfaitement d'accord en ce point, et nous ne croyons pas que M. Bulwer ait demandé ses passeports, encore moins que l'Angleterre veuille déclarer la guerre à la France et à l'Espagne. Le cabinet de Saint-James n'a déjà que trop montré le dépit qu'il éprouvait de voir son éternel Cobourg refusé; il a pu témoigner de la mauvaise humeur, montrer même une sorte de disposition à la menace, dans l'espoir que l'on reculerait, mais il se gardera bien d'en venir à une rupture qui serait à la fois une faute et un ridicule. Une issue, en ce que la Grande-Bretagne, a bien assez d'embarras, sans s'en créer de nouveaux, un ridicule en ce qu'une déclaration de guerre ne pourrait être regardée que comme une boutade. Nous croyons donc [illegible] tout se bornera à une guerre de paroles et d'articles de journaux et que le mariage du duc de Montpensier sera paisiblement accepté [illegible] un fait accompli.

"Du reste, si l'Angleterre, poursuivant jusqu'au bout son système, voulait intimider l'Espagne ou la France par l'apparition de ses forces navales, elle a [illegible] à leurs projets, la première de ces puissances a réuni sa flotte au Ferrol, et la seconde a expédié sur les côtes espagnoles l'escadre sous les ordres du prince de Joinville. Mais, il est bien [illegible] terre, tout se passera en évolutions."

BUENOS-AYRES ET MONTEVIDEO.—La barque *Huntress*, arrivée à Salem, nous a apporté des nouvelles de Buenos-Ayres du [illegible], et de Montevideo jusqu'au 2 septembre.

Les affaires de ce pays sont destinées à rester dans la plus complète incertitude. On se souvient sans doute que le dernier arrivage avait apporté deux versions contradictoires, l'une affirmant la réussite et l'autre le rejet des ouvertures de M. Hood. Avant-hier, l'*Universal* [illegible] d'une lettre qui donnait comme certain l'arrangement des différends de la République Orientale. [illegible]

[illegible]

[illegible] Vignault, [illegible]

RIO-JANEIRO.—Nous avons des nouvelles de Rio-Janeiro de quelques jours plus récentes. L'impératrice du Brésil a donné le jour à une fille le 26 août. Le trois mâts *Courier* arrivé dans le port au commencement de septembre y avait répandu le bruit qu'il avait été rencontré par un navire qui avait tiré sur lui quatre ou cinq coups de canon, sans hisser de couleurs. Ce récit avait jeté une panique sur le marché, et dans la croyance que des corsaires Mexicains croisaient dans ces parages, personne ne voulait mettre de fret à bord des navires américains.

PÉROU ET CHILI.—Nous trouvons dans un journal de Buenos-Ayres les deux faits suivants dont on ne donne pas la date:

M. Pitt Adams, chargé d'affaires d'Angleterre au Pérou, ayant voulu établir une sorte de tribunal à huis-clos pour juger les différends qui pouvaient s'élever entre les résidents anglais, le gouvernement Péruvien a rendu un décret déclarant qu'il ne souffrirait jamais une telle atteinte à ses droits de nation indépendante.

A Valparaiso, une partie de l'équipage du brick de guerre *Génie*, sous les ordres du vice-consul Français, est venue arrêté au milieu de la ville le nommé Charles Chenul, accusé d'avoir déserté il y a deux ans à bord du navire de guerre le *Rhin*. Cet incident a causé quelqu'émoi.

FEUILLETON.

LES MOUSQUETAIRES DE LA REINE,

OPERA-COMIQUE EN TROIS ACTES,
PAROLES DE M. DE SAINT-GEORGES,
MUSIQUE DE M. HALEVY.

ACTE TROISIEME.

Le théâtre représente le pavillon des filles d'honneur. Cette pièce est circulaire et se ferme au moyen de vastes fenêtres ouvertes au lever du rideau et laissant voir un magnifique paysage des campagnes du Poitou. Au fond une terrasse élevée; à gauche de l'acteur est le commencement de la chapelle royale. A droite de l'acteur les appartements du cardinal; à gauche ceux de la reine.

SCENE PREMIERE.

Au lever du rideau, les Demoiselles d'honneur de la Reine sont assises et occupées d'ouvrages d'aiguille et de tapisserie; la grande Maîtresse tient un livre à la main.

LA GRANDE MAITRESSE, *lisant*.—" Manuel de la Cour, chapitre 7, de l'étiquette en matières de révérences....il y a 19 sortes de révérences: la haute, la basse, la coquette, la soumise, (*s'arrêtant en voyant les jeunes filles causer entr'elles*) qu'est-à dire, Mesdemoiselles! on ne m'écoute pas....un livre si intéressant!

PREMIERE DEMOISELLE.—Et si instructif!

LA GRANDE MAITRESSE.—En tout cas, Mademoiselle, cela vaut mieux que de s'occuper sans cesse à tracer des chiffres galants, à broder des gages d'amour.... comme certain présent de ce genre que j'ai trouvé dans le pavillon où se passe le coupable rendez-vous de votre amie, mademoiselle de Solange!

PREMIERE DEMOISELLE.—Qu'est-ce donc, Madame, et qu'avez vous trouvé?

LA GRANDE MAITRESSE.—Peu vous importe, Mademoiselle....qu'il vous suffise de savoir qu'on ne trompera pas deux fois ma surveillance, et que monseigneur le Cardinal réserve à sa nièce un châtiment terrible qui vous servira de leçon, j'espère!

TOUTES LES DEMOISELLES, *l'entourant*.—Parlez, parlez....de quoi s'agit-il?

LA GRANDE MAITRESSE.—Mademoiselle de Solange a dû partir ce matin pour le couvent des Ursulines de Loudun, où elle sera renfermée seule et sans voir personne, jusqu'au jour où elle prendra le voile, en prononçant ses vœux éternels!

LES JEUNES FILLES, *avec douleur*.—O ciel! quel affreux malheur!

SCENE II.

LES MEMES, BERTHE.

CHANT.—BERTHE, *accourant aux demoiselles.*

Plus de chagrin, plus de tristesse,
Partagez mon ravissement,
Notre amie....

LA GRANDE MAITRESSE, *sèchement.*

Elle entre au couvent....

BERTHE

Bien au contraire, elle est duchesse....
On la marie à son amant,
A ce qu'on dit....

LES DEMOISELLES *avec joie.*

Ah, c'est charmant.

LA GRANDE MAITRESSE, *consternée, se laissant aller dans un fauteuil.*

Grand Dieu, quel scandale effrayant.

BERTHE.—PREMIER COUPLET.

Le cardinal dans sa colère,
Dans pitié voulait la punir;
Du couvent la retraite austère,
Pour elle, hélas! allait s'ouvrir.
Mais notre Reine,
Bonne souveraine,
Propice aux amours,
Ange tutélaire,
Sa douce prière
Vint à son secours;
Non, plus de nuage,
Grâce au mariage,
Tout s'arrangera
Après l'orage;
Qu'il est doux et sage
D'en finir par-là.

LES DEMOISELLES, *répétant le refrain.*

Après l'orage,
Qu'il est doux et sage
D'en finir par-là.

BERTHE—DEUXIEME COUPLET.

Mais il fallait voir la furie
De nos vertus de cinquante ans,
Maudissant la galanterie
Depuis qu'elles n'ont plus d'amants.

(*Imitant la voix de vieille.*)

La péronelle,
Parce qu'elle est belle,
Tout dire, ah! grand Dieu!
De mon temps, ma chère,
On savait se taire,
Tout allait bien mieux.

(*Aux jeunes filles.*)

Quant à nous, je pense
Qu'un peu de prudence
Nous réussira,
Pour sortir de peine,
Une bonne Reine
N'est pas toujours là.

PREMIERE DEMOISELLE, à *Berthe*.—Cette chère Athenaïs.... quelle joie pour nous!... amie à celui qu'elle aime!

BERTHE.—Oui, Mesdemoiselles... à M. d'Entragues, qui vient d'hériter de son oncle du titre de duc de Montbaret.... Mariée et duchesse.... deux bonheurs à la fois!

LA GRANDE MAITRESSE.—Allons donc, c'est impossible... et après le scandale de cette nuit..

BERTHE.—Il s'agissait de sauver la vie de celui qu'elle aimait... et en pareil cas je me connais, j'en aurais fait autant!

TOUTES LES DEMOISELLES.—Oui, oui, et nous aussi!

LA GRANDE MAITRESSE, *avec indignation*.—Quels principes!... est-ce là le fruit de mes sages avis, de mes vertueux exemples!

PREMIERE DEMOISELLE.—Ecoutez donc... quand nous aurons soixante ans!

LA GRANDE MAITRESSE.—La vertu n'a pas d'âge Mademoiselle... la mienne surtout!...

BERTHE, *bas à ses compagnes*.—Alors, elle n'est pas comme sa vertu!

UN HUISSIER, *annonçant au fond*.—M. le duc de Montbaret!

LA GRANDE MAITRESSE, *avec indignation*.—Ce séducteur... ici, au milieu de vous... suivez-moi, Mesdemoiselles... votre grande maîtresse vous l'ordonne!

BERTHE, *à mi-voix aux jeunes filles*.—C'est égal... c'est de la tyrannie... et si ces demoiselles m'écoutaient, nous ferions une bonne révolte.

LA GRANDE MAITRESSE, *furieuse*.—Une sédition en cornettes... j'en référerai à son Eminence!

(*Elle sort suivie des demoiselles d'honneur.*)

SCENE III.

OLIVIER, *entrant, à l'huissier*.—Veuillez prévenir mademoiselle Solange, que M. le duc de Montbaret lui fait demander l'honneur d'être reçu par elle!...

(*L'huissier sort par la porte de gauche.*)

ROMANCE.—PREMIER COUPLET.

Enfin un jour plus doux se lève,
Apportant l'espoir à mon cœur,
Le triste songe qui s'achève
Au réveil m'offre le bonheur!
Non jamais ma reconnaissance
N'oubliera ton noble secours...
Ange d'innocence
Qui sauvas mes jours
Viens, plus de souffrance,
A toi pour toujours!

DEUXIEME COUPLET.

Pourtant dans mon âme ravie,
Il est encore une douleur!
Le ciel ne m'accorde la vie
Qu'au prix, hélas! de mon honneur!
Non, jamais ma reconnaissance
N'oubliera ton noble secours...
Ange d'innocence
Qui sauvas mes jours!...
Viens, plus de souffrance,
A toi pour toujours!

SCENE IV.

OLIVIER, ATHENAÏS.

OLIVIER.—La voici!

ATHENAÏS, *entrant avec la plus vive émotion*.—C'est lui!... ah! je me sens mourir de trouble et de joie!

OLIVIER, *tombant aux genoux d'Athénaïs*.—Enfin, je vous revois, Mademoiselle... et pour la première fois, depuis la cruelle scène qui s'est passée, on me permet de tomber à vos pieds, de vous parler de mon amour, de ma reconnaissance, et en même temps, de mes regrets et de mon désespoir!...

ATHENAÏS.—Monsieur le Duc... Olivier, pas de ces paroles de douleur entre nous... notre excellente Reine, et ma mère surtout qui priait là-haut pour moi, ont fléchi le cœur du Cardinal... il nous pardonne... il nous unit aujourd'hui, ce soir même...

OLIVIER.—Mais ce mariage qui comble mes vœux les plus chers... ce mariage qui devrait me donner un bonheur auquel je n'osais plus même songer... il sera pour moi une cause éternelle de chagrins et de remords!

ATHENAÏS.—Que voulez-vous dire?

OLIVIER.—Ne le pouvez-vous pas compris de ce que vous avez de plus cher au monde, Athénaïs... de votre gloire, de votre honneur!...

ATHENAÏS.—Qu'importe! puisque je ne regrette rien... et d'ailleurs, devais-je vous laisser condamner, périr... mais j'en serais morte, Olivier... morte avec vous... le même coup nous aurait frappés tous les deux...

OLIVIER.—Ah! mieux valait cent fois me laisser subir mon sort, que de vous voir, vous, [illegible] de candeur, là, devant tout ce monde, avide de scandale, la honte sur le front, proclamer comme odieux, dont la seule pensée me déchire le cœur....

ATHENAÏS.—Mais ce que j'ai dit, je devais le dire, Olivier... en partant ainsi, je n'ai fait que mon devoir... et ne vous aurais-je pas aimé, comme je vous aime, fallait-il donc laisser périr, quand je pouvais vous sauver, en disant la vérité!

OLIVIER, *depuis avec stupeur*.—La vérité!...

ATHENAÏS, *continuant*.—Dans cette nuit fatale, au moment de ce duel, à minuit, enfin, n'étiez-vous pas dans ce pavillon!

OLIVIER, *avec une agitation croissante*.—A minuit, que dites-vous!

ATHENAÏS.—Ah! ce fût un grand sort de vous recevoir, j'en conviens, [illegible] le jour, où caché dans le parc [illegible]

[illegible]

OLIVIER, *à part*.—[illegible]

ATHENAÏS.

Pendant cette heure d'entretien.... l'unique de notre vie.... lorsqu'au milieu de l'ombre, entouré de danger, vous m'exprimiez d'une voix faible et tremblante, un amour, dont pour la première fois j'entendais les tendres aveux! (baissant les yeux et à mi-voix) quand j'ai senti vos bras prêts à m'attirer sur votre cœur.... si je vous ai fui aussitôt, Olivier.... c'est que moi-même je me craignais.... j'avais peur de ma tendresse pour vous....

OLIVIER, *à part avec indignation.*

Plus de doute.... un autre à ma place.

DUO.

OLIVIER, *avec une colère concentrée.*

Trahison! perfidie!...
Infamie!

ATHENAÏS.

Tout n'était que douleur!
Et regrets et souffrance,
Aujourd'hui l'espérance
Vient ranimer mon cœur!

OLIVIER, *à part.*

Ah! pour moi la vengeance!
Oui, voilà de mon cœur
Et la seule espérance
Et l'unique bonheur!

ENSEMBLE.

ATHENAÏS.

Lorsqu'on est chérie
Au gré de ses vœux!
Est-il donc dans la vie
Un seul jour malheureux!

OLIVIER, *à part.*

Trahison! perfidie!
Il me faut la vie
Du traître odieux!

ATHENAÏS.

Eh! que m'importe à moi de paraître coupable,
Lorsque je suis pure à vos yeux.

OLIVIER, *à part.*

Lui révéler cette trame effroyable
C'est la frapper d'un coup affreux!

ATHENAÏS.

Notre hymen, d'ailleurs, à ma vie
Va rendre un brillant avenir!
Notre hymen, sans lequel il me faudrait mourir!

OLIVIER.

Mourir! ô ciel! de cette perfidie
Est-ce elle, hélas! qu'il faut punir!

ENSEMBLE.

ATHENAÏS.

Lorsqu'on est chérie
Au gré de ses vœux,
Est-il donc dans la vie
Un seul jour malheureux!

OLIVIER.

Trahison! perfidie!
Il me faut la vie
Du traître odieux!

ATHENAÏS, *indiquant la porte à gauche.*

Tout à l'heure, Olivier, là, je vous attendais,
Toujours pensant à vous, mon ami, je disais:
Je l'ai sauvé, celui dont l'existence
Etait ma vie et mon espoir.
Dieu m'inspirait, lorsque pour sa défense,
J'ai, sans trembler, su remplir mon devoir....
Du haut des cieux, ô ma mère chérie
Que ton pardon descende dans mon cœur!
Pour son bonheur j'aurais donné ma vie
Et pour ses jours j'ai donné mon honneur!

OLIVIER.

Ah! je n'hésite plus.... je connais mon devoir
Cet infâme secret seul je dois le savoir!

(*A Athenaïs.*)

Tu m'as sacrifié par un aveu sublime,
Ange venu des cieux,
Ce qu'on a de plus saint, ce que le monde estime
Comme un bien précieux.
L'injure et le mépris, noble et sainte victime,
T'ont fait baisser les yeux!
A toi mon bras pour te défendre,
A toi mon respect éternel!....
Peut-être un jour, va, je saurai te rendre
Ce que tant de vertus t'ont mérité du ciel!
A toi, ma vie entière,
Je serai ton époux, ton appui, ton soutien!
Oui, ta gloire m'est chère
J'en serai toujours le gardien!
Ah! désormais je réclame
Le droit de te défendre....
Avec orgueil je dis aujourd'hui:
Elle est ma femme!

ENSEMBLE.—ATHENAÏS.

A toi ma vie entière,
Tu seras mon époux, mon appui, mon soutien!
Ma fierté, je l'espère,
Ton destin sera le mien!

OLIVIER

A toi ma vie entière,
Je serai ton époux, ton appui, ton soutien!
Oui, ta gloire m'est chère,
J'en serai toujours le gardien!

OLIVIER, *à part.*

Je n'ai plus qu'un désir, un seul, c'est de savoir
Le nom du traître!
Ah! comment me le connaître,
Mais.... oui.... quel espoir!!

[illegible]

Je les brûlais....

OLIVIER

Rien.... mais le ciel saura m'entendre
Et me prêtera son secours!

ENSEMBLE—ATHENAÏS.

A toi ma vie entière, etc....

OLIVIER.

A toi ma vie entière! etc....

(*Athenaïs sort par la droite, reconduite par Olivier.*)

SCENE V.

OLIVIER, *seul*.—Ma raison faiblit sous un tel coup! .... je doute encore de ce que je viens d'entendre.... Merci, mon Dieu! de m'avoir donné le courage de me taire.... si j'avais parlé, je la tuais.... elle serait morte de honte et d'effroi, en apprenant une telle perfidie.... Le traître! usurper ainsi mon rang et sans nous.... et pas un indice.... rien pour me mettre sur la voie de cet outrage!....

SCENE VI.

OLIVIER, ROLAND, HECTOR.

ROLAND, *avec expansion, courant à Olivier*.—Olivier mon fils!

HECTOR, *de même*.—Mon ami! enfin, je suis libre et j'accours vers toi.... (*à part*) fasse le ciel qu'ils ne soient pas vus!

ROLAND, *à Olivier*.—Heureux! marié!.... Apprends à l'instant ton bonheur!.... et tu me vois ravi, transporté!....

OLIVIER, *à Roland et à Hector, avec contrainte*.—Merci, mes amis, merci!

ROLAND.—Et cette digne jeune fille.... comme elle s'est dévouée pour te sauver.... avec quel courage elle a tout dit.... son amour, votre rendez-vous....

OLIVIER, *vivement*.—Taisez-vous, capitaine.... ne parlez pas de cela!

HECTOR, *à part*.—Quel ton! saurait-il déjà!

ROLAND, *à Olivier*.—Ah! je comprends ton regret.... on connait maintenant l'adversaire de Guébriac un soldat retiré dont il convient la femme.... Quant à moi, si l'édit n'était exécuté.... je me serais jeté au milieu des balles pour mourir avec toi.... mais à présent, je deviens une colombe pour [illegible] ... j'ai fait serment à Saint-Nicolas, mon patron, de ne plus me battre si tu étais sauvé.... te voilà que la vieille cotte aurez cher!

OLIVIER.—Ecoutez, capitaine.... et toi, Hector, mon fidèle ami, il y a là, dans mon cœur, un secret qui me pèse, qui me brûle.... que je ne puis vous révéler encore.... Mais bientôt, j'aurai besoin de vous, de votre amitié, de vos épées peut-être.... et j'y compte!

HECTOR, *à part.*

Il sait tout!.... (*haut*) que veux tu faire?

OLIVIER, *avec explosion.*

Me battre contre un homme qui m'a mortellement offensé, et dont il me faut la vie.... car avec sa vie, j'aurai son silence éternel.... et jusque-là pas de repos, pas de bonheur pour moi!....

HECTOR, *hésitant.*

Et cet homme, tu ne le connais pas!....

OLIVIER.

Non, pas encore.... mais bientôt, j'espère.... et alors, c'est un duel à mort entre nous!

ROLAND.—Malheureux, tu l'as dit.... c'est un duel à mort pour tous deux.... vainqueur ou vaincu.... grâce aux édits du Cardinal!

OLIVIER.—C'est affreux, je le sais.... si près d'être heureux.... quand le bonheur est là.... qui m'attend.... mais je serai vengé, du moins.... car cet homme ou moi, il faut que l'un de nous deux périsse!

ROLAND, *avec expression*.—Et ce ne sera pas toi, mon ami, mon enfant!

HECTOR.—Non, non, ce ne sera pas lui.... c'est impossible.... ce n'est pas celui qui est offensé qui doit succomber.... et quant à l'autre, il y a une justice en ce monde.... (*à part*) et il se la fera!

SCENE VII.

LES MEMES, UN HUISSIER.

L'HUISSIER.—Monseigneur le cardinal fait demander M. le duc de Montbaret!

OLIVIER, *à lui-même*.—O ciel! en ce moment, troublé comme je le suis.... traverser les flots pressés des courtisans de Son Eminence.... affronter leurs regards curieux.... mais j'y songe, c'est moi qui vais examiner ces beaux seigneurs.... et si j'apercevais sur un visage l'expression du sarcasme et de l'ironie, c'est celui-là qui ne sera pas joué de moi.... et que Dieu fasse que je ne me trompe pas!.... (*à l'huissier*) me voici Monseigneur, me voici! (*Il sort conduit par la droite, reconduit par Roland.*)

SCENE VIII.

HECTOR, ROLAND.

HECTOR, (*pendant que Roland reconduit Olivier.*)—Il sait tout! ah! je comprends sa fureur, son indignation... mais que sera-ce donc, s'il vient à découvrir que c'est moi, moi ami... un duel avec lui... après l'injure que je lui ai faite!... jamais... et puisqu'il n'y a pas de bonheur pour lui tant que j'existerai, puisqu'il est résolu à demander la vie de celui qui l'a outragé... eh bien! une balle, un coup d'épée... je me ferai tuer... et au fait, un peu plus tôt ou... un peu plus tard!

ROLAND, *entrant*.—Voilà de la fatalité!.... une occasion superbe.... lorsque j'ai fait le serment de ne plus me battre....

HECTOR, *à part regardant Roland*.—Quelle idée! le capitaine est un bretteur, qui ne manque jamais son homme.... jusqu'à ce qu'il me tue!

ROLAND, *à part*.—Plus de mauvaises pensées... et pour commencer une consommation... (*montrant Hector*) faisons la paix avec ce jeune gentilhomme.... qu'il en nemi intime....

HECTOR, *à part*.—Ma foi, brusquons l'affaire! depuis le temps qu'il me cherche querelle.... ce doit aller tout seul.... (*s'avançant vers Roland*) Monsieur!...

ROLAND, *de même*.—Monsieur, puisque le hazard nous réunit....

HECTOR.—Puisque l'occasion se présente....
ROLAND.—Je veux en profiter....
HECTOR.—Je veux la saisir!
ROLAND.—Pour terminer nos différends....
HECTOR.—Pour finir notre querelle!
ROLAND.—Et pour vous proposer....
HECTOR.—Pour vous offrir....
ROLAND.—Alors?
HECTOR.—A l'instant....
ROLAND.—Mon amitié!
HECTOR.—Un duel!
ROLAND.—Ah! bah!
HECTOR.—Ah! bah!
ROLAND.—Cela vous étonne!
HECTOR.—Je le crois bien....au moment où je [illegible]
ROLAND.—Quoi donc!

[illegible]

DUO.—ROLAND.

Saint-Nicolas, ô mon patron!
Tu fis un miracle sans nom;
Mais grâce à mon zèle,
Grand saint Nicolas,
Je te suis fidèle,
Et ne me bats pas!
Non, non, non, non, je ne me battrai pas!
Non!

HECTOR, *à Roland, avec feu.*

Quoi! cette image de la guerre,
Ce combat où votre adversaire
Sous vos coups mordait la poussière,
Vous résistez....

ROLAND.

Eh! oui, vraiment,
Je dois tenir à mon serment.

(*A part.*) Pourtant, c'était bien séduisant!

HECTOR, *à Roland, de même.*

Et l'instant où l'on se provoque,
Et ce double fer qui se choque,
Et votre ennemi qui suffoque....
Vous résistez....

ROLAND.

Eh! oui, vraiment!
Je dois tenir à mon serment.

(*A part.*) Et pourtant c'était bien tentant.

ENSEMBLE—ROLAND.

Saint Nicolas, ô mon patron!
Tu fis un miracle sans nom;
Mais grâce à mon zèle,
Grand saint Nicolas,
Je te suis fidèle,
Et ne me bats pas!
Non, non, non, non, je ne me battrai pas!
Non!

HECTOR.

Saint Nicolas, toi son patron,
Tu fis un miracle sans nom,
Mais à son saint zèle
Il sera fidèle,
Grand saint Nicolas,
Et ne se battra pas!
Non, non, non, non, il ne se battra pas!
Non!

Mais d'où vient donc, Monsieur, cette amitié subite!

ROLAND.

N'êtes-vous pas l'ami de celui qui nous quitte!
Que j'aime comme un fils, et pour qui sans regret
Je donnerais mes jours....

HECTOR, *à part.*

Que dit-il?....mais au fait....
Et pour le forcer à se battre,
C'est un moyen....(*A Roland*) De ce beau sentiment,
Ah! croyez-moi, vraiment,
Monsieur, vous pouvez bien rabattre,
Car celui qu'Olivier cherche pour son malheur,
Celui qui l'offensa, dont il lui faut la vie,
C'est moi!

ROLAND

Vous! allons donc! quelle plaisanterie!

HECTOR.

C'est moi, je vous le jure ici, sur mon honneur!

ROLAND.

Vous!

HECTOR.

Moi qui l'ai trahi dans un moment funeste....
Et quand il le saura....malgré moi, je l'atteste,
Nous nous battrons....car il doit se venger....

ROLAND.

O ciel! se battre....quel danger!
Savez-vous bien, Monsieur le mousquetaire,
Que c'est fort mal!

HECTOR.

De vos avis je n'ai que faire!
Ça m'est égal!

ROLAND.

Sur mon honneur, dussé-je vous deplaire,
C'est déloyal!

HECTOR, *avec ironie.*

N'allez pas vous mettre en colère,
Cela fait mal!

ROLAND.

Olivier a bien mieux à faire!
Vous aurez un autre adversaire,
Et sur ma foi
Ce sera moi!

HECTOR.

Allons donc! ce n'est pas sans peine.

ROLAND.

Oui, je vous dois toute ma haine....
Pour n'avoir pas craint d'insulter
Votre ami, presque votre frère!

HECTOR.

Quoi! vous serez mon adversaire!

ROLAND.

A moi seul vous aurez affaire!

HECTOR, *avec joie.*

J'étais bien sûr de l'emporter!

ROLAND.

O grand saint, mon apôtre!
Puisqu'il faut autrement!
Mais en me battant pour un autre,
Je tiens toujours mon serment!

ENSEMBLE.

ROLAND et HECTOR, *avec feu.*

Et d'estoc et de taille,
Comme en une bataille,
Je déferai ses coups,
Or, battons-nous
Car sans pitié ni grâce
Notre bras frappera
L'un de nous sur la place,
Aujourd'hui restera.

HECTOR.

Vos armes?

ROLAND.

Mon épée!

HECTOR.

Le lieu?

ROLAND.

Sur les remparts....

Par trop de gens ici la place est occupée,
Et je crains les regards...

HECTOR.

Le moment?

ROLAND.

Dans une heure
Auprès de ma demeure....
Je vous attends!

HECTOR.

Comptez sur moi!

ROLAND.

J'y serai, Monsieur, sur ma foi!

REPRISE DE L'ENSEMBLE.

ROLAND et HECTOR.

Et d'estoc et de taille
Comme en une bataille,
Je déferai ses coups
Oui, battons-nous
Car sans pitié, ni grâce
Notre bras frappera
L'un de nous sur la place,
Aujourd'hui restera!

(*Roland sort vivement par le fond en menaçant Hector.*)

(*La fin à demain.*)

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire à vapeur Galveston, Haviland, Galveston, capitaine
Navire à vapeur McKim, Page, Brasos St Jago, S Churchman
Navire Liverpool, McLellan, Liverpool, L H Gale
Navire France, Pierce, Malaga, J Alexander
Navire Robert Parker, Parsons, Bordeaux,
Navire Clinton, Doane, Anvers, Jenkins & Tigler
Barque Leda, Rouarn, Malaga, Jenkins & Tigler
Barque Elliott, Watts, Pensacola, J H Ashbridge
Barque Catharine, Swif, Havane, J Alexander
Barque Z D, Bassett, Dundee, J Alexander
Brick Uncas, Williams, Havane, par Pensacola et Key-West, J L Lovell
Brick Hope Howes, Shaw, Brasos St Jago, A P Cochran
Goelette Mary Ann, Grierson, Apalachicola, J Alexander
Goelette Florida, Arnet, Brasos St Jago, C Bedford & co, capitaine
Goelette Emma, Richard, Tampa-Bay, C D Lehman
Steamer Tempest, Smith, St Louis, Edgell & Mulford

ARRIVÉS.

Navire Lapland, Simpson, de Liverpool.
Suffolk, Snow, du Havre.
Barque Genessee, Minot, de New York.
Brick Pioneer, Williams, de Falmouth.
Goelette Henry Long, Murphy, des Brasos St Jago.
Mary, Brower, de Matagorda par Lavaca.
Little Louisa, Petty, de l'emb. du Rio Grande.
J R Couts, ——, de Kingston, Ja.
Steamers Grace Darling, [illegible], de St Louis.
Oregon, [illegible], de Mobile.
Sultana, [illegible], de Millikens Bend.
Die Vernon, [illegible], de St Louis.
Montezuma, [illegible], Mobile.
Champlain, [illegible], de St Louis.
Maria Bart, Johnson, des Attakapas.
Belle-Creole, Scott, Bayou Sara.
Magnolia, Thomasson, de Vicksburg.
Creole, Reynolds, de Mobile.
Cotton Plant, Morton, de l'emb. du White et de l'Arkansas Rivers.

EN RIVIÈRE—MONTANT.

Navire Isaac Allerton, ——, de Marseille.
Navires Colchis et Patterson, trois bricks et deux goelettes—noms inconnus.

Nécrologe.

ALPHONSE GAGNET, jeune homme âgé de vingt-quatre ans, vient de succomber à un de ces malheurs qui parfois tombent sur nous comme la foudre.......... Se trouvant mercredi [illegible] l'habitation de M. Hewitt, il se noya dans le Bayou, par un de ces accidents inexplicables. Il laisse pour le pleurer, une veuve inconsolable, dont il fut le seul soutien, une mère éplorée dont il fut toujours et le charme, et la gloire, et de nombreux amis qui connaissent la grandeur de la perte qu'ils viennent d'éprouver, et qui mêlent leurs larmes à ceux qui ont eu le bonheur de le connaître.... Bon père, bon époux, bon fils.

Puisse son âme se reposer en paix au sein de l'Eternel, à qui il a plu de le rappeler à lui.

UN AMI.

☞ Nous sommes priés d'appeler l'attention des lecteurs sur une grande vente de MEUBLES NEUFS qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, au No. 66, rue Julia. Cette vente se fera par le shérif. Pour les détails, voir aux annonces.

☞ Le vapeur BELLE CREOLE [illegible]
F. C. [illegible]

☞ [illegible]

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

[illegible] GUERMAN, Maire

[illegible]

BAUME DU DR. ALLEN.—Les simples dont se compose ce baume sont depuis longtems réputés par leur propriété médicinale. Après de longues expériences le Dr Allen a été à même de produire par leur combinaison un baume efficace pour les cas de consomption, d'affections pulmonaires, et tous autres maux des poumons; on peut voir des certificats sur son efficacité, au No. 50 rue Poydras.

VERMIFUGE.—Le vermifuge de Kolmstock est le plus efficace et le plus facile à administrer aux enfans. Il n'est composé que de simples et ne peut affecter aucunement les tempéramens les plus délicats, même lorsqu'il y a absence de vers.

UN VERNIS.—Fait par un nouveau procédé rend un effet et bien uni, les poëles, fourneaux de cheminées et les tuyaux, on n'en faisait usage qu'une fois par an. En vente au No 50, rue Poydras.

AVIS.

LES actionnaires du chemin à couler[illegible] du [illegible] Mexique sont informés qu'en vertu d'une résolution du Conseil des Directeurs, ils sont appelés à faire le 1er décembre prochain, entre les mains de G. Musson, contrôleur, un paiement de "dix piastres par action," conformément à la section 4ème de la charte de cette compagnie.

Nlle Orléans, le 14 novembre 1846
16 nov—3au1dc G. MUSSON, Contrôleur.

Demande d'une Institutrice.

UNE personne pouvant enseigner le Français, l'Anglais et la musique, trouverait à se placer avantageusement chez une famille résidant à la campagne, à peu de distance de la ville, en s'adressant au No. 9, rue St. Louis.

P. S.—Il serait inutile de se présenter si l'on ne pouvait offrir de bonnes recommandations. 16 nov—3

AVIS.

Succession de J. Bque. Rosenda.

LES personnes ayant des réclamations à faire contre cette succession sont priées de s'adresser dans le plus bref délai, au soussigné, rue Bienville, No. 144.
FELIX FORMENTO,
16 nov—3au10j Exécuteur testamentaire.

MINIATURES AU DAGUEREOTYPE.

(GARANTIES FIDELES.)

M. JOHNSON, tire des portraits au daguerréotype et les place dans de jolis cadres, pour la somme de DEUX PIASTRES seulement, à son domicile rue du Canal No. 36.
16 nov—15

SEPTIEME LIVRAISON DE
MARTIN L'ENFANT TROUVÉ.
PAR EUGENE SUE.

En vente à la librairie de Vor. HEBERT,
16 nov 149, rue de Chartres

CAFE de la Havane en débarquement des bricks T. Street et Henry Jenkins, à vendre par
RAYMOND CABUZAC,
16 nov 24, Vieille Levee.

AVIS AUX CONFISEURS.—Le soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, 100,000 cosaques ordinaires, qu'il offre à vendre au plus bas prix.
Vor. HEBERT,
16 nov 149, Chartres.

AU MAGASIN DE GRANDE VARIÉTÉ.
TATOUT FRERES, rue de Chartres, No. 161, encoignure Toulouse.

RECOIVENT par les arrivages de France, d'Angleterre, d'Allemagne et de New York. Un grand assortiment de marchandises, qu'ils offrent à vendre à très bon marché: 15 paniers bas en coton, pour dames et pour fillettes, qualité assortie; 10 caisses bas de laine, qualité assortie; 20 do chaussette en coton pour homme et enfant; 2 do do en laine do; 4 do gants en laine et en mérinos, de différentes grandeurs; 2 do do en coton do; 3 do bourses en soie et en coton; 2 do mitaines laine et barege; 10 do fil de coton Alexandre, en bobines, do do de couleurs assorties; 5 do fil retors pour lisse, assortis, écru, noir et bleu; 2 do do supérieur, Maréchal; 5 do galons français et allemand; 3 do bretelles pour hommes et couleur en fil; 1 do do en soie pour boutons et pour corsets; 2 do bretelles divers genres, 3 do peignes de métiers, buffle et façon, do en corne ordinaire, 3 do d'os, nœuds, en écaille, buffle et corne; 1 do do à papillotte do do do; 1 do do en ivoire, fantaisie extra fines; 3 do boutons en nacre, os, métal, soie et autres; 2 do crayons pour papier et autres; 2 do tabatières, modèles assortis; 10 do quincaillerie assortie de couteaux, ciseaux et razoirs; 2 do cuirs à razoir, 3 do couteaux de table; 2 de métal, fer et autre; 1 do bouches ou cuillères à pot; 5 do verreries assorties; 5 do épingles à tricoter, Non. assortis; 1 do do à grande et à lettre, couleur variée; 3 dobouteilles à barbe avec glace; 2 do boîtes cartonnages pour étrennes; 150 balles cannaquesassorties; 300 boîtes pétards 1re qualité; 1 caisse boîte écossaise en acajou; 1 do éventails fins; 1 do brosses à dents assorties; 3 do do à habits, à cheveux et à barbe; 10 do parfumerie fine et ordinaire, crème de perse, pommade et savon, eau de cologne, extraits d'odeur phocéenne, huile Macassar et autre; 2 caisses miroirs différentes grandeurs; 160 balles ficelle coton en tout genre, 2 boucauts ficelle française, 10 barils carrage 1re qualité; 4 caisses ardoises et crayons; 5 do papier rayé fin, coupé; 2 do supérieur à lettre, 2 do poudre parfumée et autre, 1 do colliers en corail et imitation, 1 do anneaux pour rideaux et pour clefs, 1 caisse aiguilles Warrins assorties; 4 do busts et baleines pour corset; 4 do poupées habillées riches; 15 do jouets pour enfant; 6 do cartes à jouer, française, américaine espagnole, et poker; 4 do encre bleue, et noire; 25 do allumettes, 1re qualité. Ils ont constamment en magasin une très grande variété d'article dont le détail serait trop long, qu'ils reçoivent directement des manufactures. TATOUT Frères

J. TATOUT, à Paris, No. 7, rue Neuve St Martin,
E. TATOUT, Nlle Orléans.

TATOUT Frères, IMPORTEURS direct d'une grande variété de marchandises française, anglaise, allemande et américaine, No. 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse.

QUARTIERS GENERAUX

9me Brigade, L. M. 2ème Régiment
ORDRE NO. 26.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 NOVEMBRE 1846.

EN obéissance aux ordres du général commandant la 9me brigade, les élections suivantes auront lieu, savoir:

1ère Compagnie, un premier lieutenant, au café de John D. Cordes, encoignure Gaiatin et Hopital, le jeudi 19 novembre 1846, de 10 heures du matin à midi.

2me Compagnie, un second lieutenant, au café de F. Rickert, encoignure Vieille Levee et Hopital, le jeudi 19 novembre 1846, de midi à 2 heures.

4me Compagnie, un premier lieutenant, au café de Jose Barrala, encoignure Royale et Hopital, le vendredi 20 novembre 1846, de 10 heures du matin à midi.

5me Compagnie, un second lieutenant, au café de Le. Doucers, encoignure Conde et Quartier, le vendredi 20 novembre 1846, de midi à 2 heures.

9me Compagnie, un premier lieutenant, à la grocerie Deschamp, encoignure Hopital et Dauphine le samedi 21 novembre 1846, de 10 heures du matin à midi.

10me Compagnie, un capitaine, au café de F. Mack, encoignure Remparts et St. Philippe, le samedi 21 novembre 1846, de midi à 2 heures après-midi.

Toutes ces élections seront présidées par l'adjudant major P. F. Vannier.

Par ordre du colonel J. Castellano, commandant le 2ème régiment L. M.

L'adjudant major
16 nov—3 km.m.j. P. F. VANNIER.

AVIS DE CURATEUR.—Les personnes ayant des réclamations contre les successions de Christophe Keil, Connégonde Touschien, sa femme, et leur fille Elizabeth Keil, sont notifiées de se présenter sous dix jours de la date du présent, au bureau de Culbertson & Andrey, avocats et consultants, No. 53, dans le Passage de la Bourse St-Louis, entre les rues Conti et Bienville, et de présenter leurs comptes et titres.
6 nov—3 en 10j JEAN C. ULM, curateur.

HOTEL D'ORLEANS.

Rue de Chartres, 151, entre St Louis et Toulouse. AUG. GEORGES a l'honneur de prévenir Messieurs les habitans et le public en général qu'elle tient toujours ledit Etablissement, qui vient d'être entièrement mis à neuf, et que l'on trouvera, comme par le passé, confort et propreté, aux prix les plus modérés.

On pourra se procurer des appartements, pension complète depuis $1, $1 25 et $1 50 par jour, et au mois depuis $25 jusqu'à $35. Elle prend des pensionnaires pour le déjeuner et le dîner, ou le dîner seulement et fait servir en ville. 5 nov—3m

BOTTES Françaises—1 caisse, 31 paires de bottes françaises, à vendre pour clore une consignation, par
LOISON & SILVESTRE.
9 nov 36 rue de Chartres

ARGENTERIE Galvanisée—Un assortiment toujours complet de couverts, cuillères à soupe et cuillère à café galvanisées au procédé de Ruoltz & Elkington, à vendre par LOISON & SILVESTRE.
9 nov 36 rue de Chartres

VIN—150 caisses vin rouge, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
7 nov 99, rue de la Douane

A VENDRE—1000 barils chaux de pierres de Thomaston;
500 barils ciment hydraulique, 200 barils plâtre de Paris, 21 d do poussière de marbre;
Crins à plâtrer en barriques, sacs et barils;
250 sacs sel. A vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
4 nov—6m No. 11, Magasins rouges de la 3e Mte.

PEINTURE DE PORTRAITS.

AD. RINCK prévient son ami et le public que son atelier est ouvert comme par le passé, rue Bourbon No. 99, entre Dumaine et Canal, où pourront s'adresser également les personnes qui désireraient prendre des leçons de peinture ou de dessin.
29 oct—1m

EPICES Moulues—140 colis [illegible], poivre, gingembre, &c, en débarquement du navire Memphis et barque Jane & Williams, à vendre par
ROBERTS & HALL, 75, Magazine.

TABAC DE LA HAVANE—100 balles, à vendre par
11 nov B. VALLS, 26, Commune

HUILE D'ANIS—3 étagnons, à vendre par
11 nov B VALLS, 26 Commune

FIGUES DE MALAGA—40 cabas, à vendre par
14 nov B VALLS, 26 Commune

CACAO DE GUAYAQUIL—[illegible] sacs à vendre par
11 nov B. VALLS, 26, Commune

SUCRE de la Havane—[illegible] à vendre par
11 nov B. VALLS, 26, Commune

CIGARES—[illegible] qualités assorties, à vendre par
B. VALLS, 26, Commune

PICADURA—En débarquement du brick Thomas Street, à vendre par B. VALLS,
11 nov 26, Commune

AMANDES—18 balles amandes amères, à vendre par
11 nov B. VALLS, 26 Commune

RAISINS—[illegible] 50 demi caisses raisins MR, à vendre par B. VALLS,
11 nov 26, Commune

INDIENNES COCHECO—10 caisses indiennes cocheco, [illegible] reçues par le navire Memphis de New-York, et à vendre à bas prix par
DUFOUR, DURAND & Co.
11 nov 25, Chartres

EN débarquement de la barque Montredon, de Marseille, huile en bouteilles et demi-bouteilles marque Pigart, à vendre par P. LONGIS, 116, Royale.

—EN MAGASIN:—

[illegible] barils vin d'Oporto, 1ère qualité,
[illegible] do vin de Madère, do;
[illegible] do do imitation;
10 pipes cognac;
25 barriques vin rouge Montferrand;
[illegible] do do St-Julien;
12 do do Margaux;
[illegible] do do Lafitte;
25 do do St Estephe;

80 barils vieux whisky, 150 caisses liqueurs assorties, 50 caisses vin blanc Fondentac, 25 do muscat [illegible], 200 do vin rouge différentes marques, 20 do de cocktails à l'eau-de-vie, à vendre par P. LANGIS,
19 oct rue Royale, No. 116.

MARCHANDISES Liquides pour clore—18 douzaines vin de Bourgogne des premières marques, 10 paniers champagne, pour clore une consignation.

Absinthe suisse de Marseille,
[illegible]

LOISON & SILVESTRE
9 nov 36 rue de Chartres

GRAINES [illegible] DE JARDINAGE,

[illegible]

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS,
A L'ENCOIGNURE DES RUES ROYALE ET CONTI.

MME VINCENT,

A l'honneur d'annoncer aux Dames qu'elle vient de recevoir par le navire Vesta du Havre, un assortiment complet de Nouveautés.

L'ouverture aura lieu lundi prochain, 16 du courant.
14 nov.

Mmes Charlotte Levy & Co.
RUE DE CHARTRES, 86,

ONT l'honneur de prévenir les Dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne, qu'elles ouvriront jeudi, le douze novembre courant, l'ouverture de leurs modes et nouveautés d'hiver, reçus par le Kentucky du Havre.

Leur assortiment est des plus jolis et des plus variés articles de la saison, se compose de chapeaux, bonnets, brodés, pelerines, mouchoirs de poche, cols, bonnets et pour femmes, manteaux visites, fichus, Mantelettes, ombrelles, bijouterie fines, coiffures, et en un mot tout ce qui concerne la toilette des dames. Les petits prix de vente et de confection seront comme toujours, très modérés. 10 nov

MME MACK ouvrira lundi prochain 9 du courant, un nouveau magasin de modes et de nouveautés, a l'honneur d'appeler l'attention des dames sur son assortiment comprenant tous les articles de goût pour la toilette.

N'ayant rien négligé pour l'élégance du magasin et choix des marchandises, elle espère obtenir comme par le passé la confiance et le bienveillant patronage des dames.

Mlle Olympe, bien connue pour la confection des robes est chargée de la direction de l'atelier.
6 nov MME MACK, 34 Chartres, encoig. Douane.

MME. FREMINEAU,
RUE ROYALE, No. 133,

A l'honneur de prévenir les Dames de la Nlle-Orléans et de la campagne, qu'elle ouvrira, jeudi 5 du courant, ses modes et nouveautés d'hiver. Elle offrira en vente un joli assortiment de soieries et cachemires pour robes, chapeaux, articles de mariage et enfin bal, quincaillerie fine &c., en général tout ce qui concerne la mode et nouveautés.

Ses prix seront comme toujours très modérés tant pour la vente que pour la confection des articles. 3 nov. lo

MADAME CHILDS, encouragée par ses précédents succès dans l'enseignement, se propose d'enseigner l'Anglais, et s'adresse plus particulièrement aux personnes de l'ancienne population et aux étrangers qui ne possèdent pas une langue devenue indispensable dans les affaires et dans la société. Nos hommes de lettres, en général les personnes adonnées à l'instruction, s'accordent à reconnaître le talent avec lequel Mme Childs professe soit dans les écoles publiques, soit dans les maisons particulières de cette ville, et procureront tous les recommandations désirables.

Mme Childs donnera aussi tellement ses leçons chez elle, ou au domicile de ses élèves.

S'adresser rue Royale, No. 195, entre Conti et St Louis.

RECOMMANDATIONS:

Wm. Freret, Pierre Soule,
D. Mercier, Armand Pitot,
Le. Eymo, F. Ruisson.
30 nov—3m

EN débarquement des navires Memphis et Edgar de New York, un grand assortiment de drogues &c., parmi lesquels se trouvent les articles suivants:

Bois d'Inde râpé, en barils,
Idem Fustel do do,
Idem Brézil, do do,
Curcuma en poudre, en barils,
Rouge de Venise, idem, en barils,
Alun en cristaux, en barils,
Pierre ponce en poudre, en barils,
Idem pourrie, en poudre et en barils,
Acide urique, en tourilles,
Idem muriatique, en tourilles,
Idem sulfurique do
Couteaux à palette, assortis,
Petites balances avec leurs poids,
Vermifuge canadien,
Panacée de Swaim,
Encre à marquer le linge, de Kidder,
Idem idem sans préparation, &c. &c.
14 nov—3 A. A. PEYCHAUD, 163, rue Royale

MARCHANDISES
POUR LE MARCHÉ MEXICAIN:
DAVID & CHAPUS,
33, RUE DE CHARTRES,

ONT reçu par les derniers arrivages d'Europe et de New York une grande quantité d'articles exclusivement choisis pour le marché mexicain, qu'ils vendent à des prix très modérés, pour du comptant ou du bon papier.

6000 pièces dentelles de toutes les largeurs;
3 caisses rubans satins unis Nos. 1 à 12;
1 do rubans pour ceintures et chapeaux;
1 do mercerie poult de soie, moire et satin;
1 do shalls en indienne;
30 do indiennes, dessins nouveaux;
4 do peignes à papillottes &c.;
12 do coton blanc, 7-8, 4-4 et 5-4;
1 do robes crêpe, dentelle et tulle, rayé ombre;
2 do drap bleu superfin;
800 parapluies de 26, 28, 32 et 34 pouces, en soie et en coton; 1 caisse mouchoirs batiste;
25 douzaines bas de soie;

Un grand assortiment de bas et chaussons, et une infinité d'autres articles trop longs à énumérer.

N. B.—Les importeurs pour le Mexique sont priés de venir visiter notre stock et voir nos prix avant d'aller ailleurs. DAVID & CHAPUS,
14 nov—4 33, rue de Chartres

HABITATION SUCRIERE ET ESCLAVES A VENDRE.

L'HABITATION Sucrière et les Esclaves appartenant à feu Joseph Dussuau de la paroisse Jefferson, sont offerts en vente.

L'habitation est située dans la paroisse Jefferson à environ 18 milles de la ville, sur la rive droite du fleuve; mesure trente-quatre arpents de façe et [illegible] sur quarante arpents de profondeur, avec le droit à la double concession sur le derrière. L'arpent de face vaut [illegible] vingt arpents jusqu'à 70 [illegible] Les lignes de profondeur ne sont point parallèles mais se rencontrent sur le derrière [illegible]

Sur cette Habitation se trouvent 113 Esclaves, dont 80 peuvent travailler.

L'habitation est pourvue de charrettes, voitures, instruments aratoires et de tout ce qui est nécessaire pour la récolte prochaine, ainsi que d'une quantité de plantes de cannes suffisante pour 250 acres. L'habitation a produit jusqu'à 900 boucauts de sucre dans une saison.

Livraison en sera faite vers le 1er janvier.

Pour le détail des noms, âge et qualités des Esclaves, s'adresser au bureau de soussignés.

Les propositions d'achat pourront être adressées à M. Charles Fortier, ou M. Charles Dussuau de la paroisse Jefferson, ou au soussigné à la Nouvelle Orléans.

Si la propriété n'est point vendue à l'amiable, elle sera offerte en vente publique le, ou vers le 26 décembre prochain 1846.
14 nov—2ps 1m BENJAMIN & MICOU
11, Passage de la Bourse.

UN jeune homme parlant le français, l'allemand et l'anglais, et connaissant la tenue des livres, demande de l'occupation appropriée à ses connaissances.

Références:—MM. J. Merle, consul général Suisse, M. F. Perret, négociant rue Bienville, ou M. Favre, négociant horloger, rue St-Louis. 14 nov—3t

AUX PLANTEURS. HABILLEMENS DE NEGRES.

LE soussigné vient de recevoir un grand assortiment d'habillemens de NEGRES, qu'il offre à des prix excessivement réduits. Il croit devoir appeler plus particulièrement l'attention des planteurs sur son assortiment de grands et chauds gilets de Laine, Pantalons de Linsey, qu'il vendra, savoir: Les gilets à $10 la douzaine, et les pantalons à $8 la douzaine. JOHN BELLOW Jr.
11 nov 9, rue du Canal

PANTALONS—Manufacturés à Paris.—10 douzaines Pantalons de casimir français, extra fins, en magasin et à vendre par JOHN BELLOW.
11 nov 9, rue du Canal

CHEMISES pour la Marine des E. U.—30 douz. chemises de flanelle bleue croisée avec collets [illegible] manufacturées expressément pour le service de la marine des E. U., en magasin et à vendre par
12 nov JOHN BELLOW, Jr., 9, Canal

KERSEYS—3 Caisses Kerseys de Kerseys nouveaux, récemment reçues et à vendre par JOHN BELLOW Jr.
11 nov 9, Canal

AVIS AUX MAITRES D'HOTELS ET RESTAURATEURS.

30 douzaines couverts [illegible] argente.
30 douzaines [illegible]

Ces articles sont très supérieurs à tout ce qui a été importé jusqu'à ce jour, et seront vendus au dessous du cours pour clore une consignation, par
11 nov H DE GOER & RIFFLARD,
21 rue des Magasins

MARCHANDISES D'AUTOMNE.

D'un nouveau goût et très fraiches.

RECEMMENT ouvert par C. M. SIMPSON, No 33, RUE DE CHARTRES, encoignure de rue Douane, les marchandises suivantes, de style français, convenables à la saison actuelle.

1 caisse cachemires brodés, extra riches, 2 caisses cachemires imprimés, nouveau style très riche; 1 caisse cachemires ombrés, à carreaux et à raies; 2 caisses mousselines de laine nouveau style, à très bas prix; 2 caisses mousselines de laine riches, 2 caisses mousselines de laine à bas prix.

Les articles ci-dessus comprennent un superbe assortiment complet d'Etoffes de promenade pour dames, et les tout offerts aux prix les plus bas possible.

Aussi—récemment reçu:

1 caisse Baréges splendides—quadrillés et ombrés—2 caisses Baréges imprimés—nouveaux et très bon marché,
2 caisses Parasols de Paris, assortis,
2 caisses calicos des manufactures de Paris,
2 caisses calicos anglais et américains—bon marché,
1 caisse cachemire coton, riche, pour robes de maison.

Ainsi qu'un grand assortiment de COUVERTURES, TOILES A DRAP, COTONS et MARCHANDISES DE MENAGE.

Tous ces articles ont été importés et achetés expressément pour ce marché après la baisse des prix, et peuvent être offerts à un taux fort avantageux aux acheteurs.

N. B.—Il nous arrive constamment, par les paquebots de France, d'Angleterre et du Nord, des marchandises nouvelles.

A vendre à la yarde ou par pièce,
C. M. SIMPSON, 33, Chartres, encoig. de la rue Douane.

☞ En vente à des prix extraordinairement bas, canevas et mouchoirs de laine, des genres de la saison dernière, lesquels ont été achetés [illegible] 13 nov

AVIS AUX MAITRES DE BILLARDS.

ON trouvera toujours au magasin de Vor. [illegible] l'assortiment le plus complet d'ARTICLES DE BILLARD, dans le plus nouveau goût, et aussi le [illegible] dépôt de la meilleure fabrique de Paris, de BANDES [illegible] QUES perfectionnées en caoutchouc dans les dimensions les plus convenables pour ce pays. Aussi: nouvelles bandes caoutchouc dites métalliques; le tout au prix le plus modéré de la place.
9 nov—10 P. LEVERRIER,
76, Chartres

EN magasin et à vendre par le soussigné —1000 caisses vin de différentes marques, 100 paniers champagne, bonne qualité. Le tout au dessous du cours, pour clore des factures.
13 nov J. V. BARRETT, 23, Gravier

BOTTES, Souliers et Brodequins—[illegible] caisses actuellement en débarquement des navires Hourtley et Henry [illegible] à vendre par
12 nov G W DUNBAR, [illegible]

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] en débarquement de la goëlette [illegible] de la Havane, à vendre par J. [illegible] ALLERO
12 nov [illegible] Vieille Levee.

J. BERTRAND [illegible]

Se charge de toutes espèces de [illegible] et de recommandations; il [illegible] personnes qui voudront bien l'honorer de leur [illegible] les meilleures garanties.

S'adresser à son domicile, rue St. Claude, No. 211, entre Ste. Anne et [illegible], ou de 9 heures du matin, à 3 heures de l'après-midi, au bureau du Jeffersonian, édifice de la Bourse St-Louis.
9 nov—1m

BARBIER ET COIFFEUR DEMANDÉ.

ON a besoin d'un ouvrier barbier et coiffeur et d'un jeune homme comme apprenti. S'adresser [illegible] Bienville et Chartres.

BOTTES, Souliers et Brodequins—[illegible] caisses [illegible] bel assortiment en débarquement des navires Albanus, Magnolia et Coosa, à vendre par
13 nov [illegible]

EAU-DE-VIE—3 demi pipes, [illegible] vendre par VANCE & [illegible]

[illegible]